

Avis de constitution

SOCIETE « ETS SEGUI TECHNOLOGIE »

Siège Abidjan, Cocody, ANGRE 7EME TRANCHE, Lot  
319, Ilot 32

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 26/01/2016 reçus par Me DEBEY JEAN THIERRY , NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 27/01/2016, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : « ETS SEGUI TECHNOLOGIE »

Objet : Energie renouvelable ;  
Installation de panneaux solaires ;  
Fourniture de bureau ; Prestataires de  
services ; Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous  
biens meubles et immeubles ;

l'emprunt de toutes sommes auprès de tous  
établissements financiers avec possibilité de donner en  
garantie tout ou partie des biens sociaux ; la prise en  
location gérance de tous fonds de commerce ; la prise  
de participation dans toute société existante ou devant  
être créée ;

Et, plus généralement, toutes opérations, de  
quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques,  
financières, civiles, commerciales, mobilières,  
immobilières ou industrielles, se rattachant à l'objet sus-  
indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes, de  
nature à favoriser, directement ou indirectement, le but  
poursuivi par la Société, son extension ou son  
développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE 7EME TRANCHE, Lot

319, Ilot 32

Dirigeant(s) M SEGUI N'GUESSAN JEAN -FRANCOIS  
REGISTRE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-14137 du 24/12/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°81819/GTCA/RC/2025 du 24/12/2025

